

**Conseil Municipal de Théhillac**  
**Procès-Verbal**  
**Séance du 9 octobre 2024**

**Sont présents :**

BENOIT Pascal, BOUGRO Corentin, GUILLAS Michel, HAUROGNÉ Gilles, JOGUET Françoise, LEMÉE Christian, MAILLARD Jean-Claude, PELLETIER Thierry, PLAUD Mathieu, QUÉAU Karen, TRESSEL Angélique.

**Pouvoirs :**

Mikaël MUROS LE ROUZIC donne pouvoir à Gilles HAUROGNÉ  
Alexandra CHEVREUX donne pouvoir à Thierry PELLETIER

Jean-Claude MAILLARD est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19h00.

**Délibérations**

1. Proposition de candidature au poste de 4<sup>ème</sup> adjoint au maire
2. Indemnités du Maire et des Adjoints
3. Règlement de la commission d'appel d'offres
4. Commissions municipales

**Informations au conseil**

1. Divers

**D51/2024 Proposition de candidature au poste de 4<sup>ème</sup> adjoint au maire**

Monsieur Le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Suite à la démission de Monsieur Le Sollic Leleu du poste de 2<sup>ème</sup> adjoint, il est proposé de porter à 3 le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide la détermination à 3 postes pour le nombre d'adjoints au maire, sachant que les autres adjoints remontent d'un cran dans l'ordre du tableau.

**D52/2024 Indemnités du Maire et des Adjoints**

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Toutefois, le conseil municipal peut, à la demande du maire et

par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème. Il fixe également les indemnités des adjoints dès lors que ceux-ci détiennent une délégation.

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

**Vu** la demande du Maire de fixer pour celui-ci des indemnités de fonction inférieures au taux de 40,3% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour sa strate d'habitants ;

**Vu** les arrêtés municipaux du 28 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au maire ;

**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de fixer, à la demande du Maire, les indemnités de fonctions versées au Maire à un taux inférieur au taux maximal de 40,3% étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal ;

**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonction versées aux adjoints au maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal ;

**Considérant** la démission de Monsieur Cyrille LE SOLLIEC LELEU, deuxième adjoint au maire, à compter du 26 septembre 2024 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints au maire :

- pour le maire, 35% de l'indemnité brut 1027 ;
- pour les adjoints au maire : 10,2% de l'indemnité brut 1027.

#### **D53/2024 Règlement de la commission d'appel d'offres**

Le Maire explique, que suite à la démission d'un membre de la commission, un règlement de la Commission d'Appel d'Offres serait opportun afin de définir ses règles de fonctionnement, de vote et du remplacement de ses membres.

A cet effet, il propose aux membres du conseil d'adopter le règlement proposé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adopter le règlement de la Commission d'Appel d'Offres tel que proposé.

#### **D54/2024 Commissions municipales**

Cyrille Le Solliec Leleu, adjoint au maire démissionnaire, présidait et était membre de plusieurs commissions municipales. Le Maire propose aux conseillers qui le souhaitent de le remplacer.

#### Commissions finances

Christian LEMEE, **Corentin BOUGRO**, Mikäel MUROS LE ROUZIC, Jean-Claude MAILLARD, Gilles HAUROGNE, Thierry PELLETIER, Mathieu PLAUD, Françoise JOGUET.

Commission bâtiments-patrimoine

Gilles HAUROGNE, Pascal BENOIT, Corentin BOUGRO, Thierry PELLETIER, **Jean-Claude MAILLARD**.

Commission vie associative

Gilles HAUROGNE, Angélique TRESSEL, Alexandra CHEVREUX, Corentin BOUGRO, Jean-Claude MAILLARD, **Karen QUEAU**.

Commission aménagement urbain

Mikaël MUROS LE ROUZIC, Pascal BENOIT, Angélique TRESSEL, Corentin BOUGRO, Gilles HAUROGNE.

Commission communication/informatique

**Françoise JOGUET**, Alexandra CHEVREUX, Angélique TRESSEL, Gilles HAUROGNE, Karen QUEAU.

Commission enfance/jeunesse-affaires sociales

Françoise JOGUET, Karen QUEAU, Alexandra CHEVREUX, Christian LEMEE, Corentin BOUGRO, **Gilles HAUROGNE**.

Commission voirie/sécurité routière

Mikaël MUROS LE ROUZIC, Jean-Claude MAILLARD, Mathieu PLAUD, Pascal BENOIT, Cyrille LE SOLLIEC LELEU, Gilles HAUROGNE, **Corentin BOUGRO**.

**Divers**

Parc d'Activités

Les dossiers concernant les artisans sur le Parc d'Activités avancent. Une réunion avec les services de REDON Agglomération, les artisans et les élus a eu lieu en mairie en septembre.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.**

## INFORMATIONS DIVERSES

L'association Naître-Accompagner-Grandir est heureuse de vous présenter son programme d'octobre 2024.

Tous les parents de Théhillac et des alentours sont les bienvenus pour participer aux activités.

Ce mois-ci nous organisons des portes en présentiel et en ligne, pour faire découvrir les activités de l'association gratuitement :

3ème semaine:

- 14/10 Cercle des Mère'veilleuses allaitement en ligne
- 15/10 Live Allaitement maternel en ligne
- 16/10 Pause créative en famille 0/3 ans à Théhillac
- 19/10 Cercle des Mère'veilleuses allaitement à Redon

4ème semaine:

- 21/10 Cercle des Mère'veilleuses femme enceinte en ligne
- 22/10 Cercle des Mère'veilleuses femme enceinte à Théhillac
- 23/10 Bulle de douceur petit groupe ( pour toutes les femmes) à Théhillac
- 26/10 Cercle des Mère'veilleuses Mamans à Redon

5ème semaine:

- 29/10: Cercle des Mère'veilleuses post-partum ( bébé de - 1 an) à Théhillac
- 31/10: Cercle des Mère'veilleuses Mamans à Théhillac
- 31/10: Atelier Créatif périnatalité et parentalité à Théhillac
- 02/11 Bulle de douceur petit groupe ( pour toutes les femmes) à Redon
- 02/11 Atelier Créatif périnatalité et parentalité à Redon

Inscription par mail : [naitre.accompagner.grandir@gmail.com](mailto:naitre.accompagner.grandir@gmail.com) ou téléphone 0689683318

Rejoindre le groupe facebook

: <https://www.facebook.com/groups/accouchementdomicilenaissancenaturelleetrespecte/>